LOISIRS et **SOLIDARITE** des **RETRAITES MARSEILLE**

(ASSOCIATION LOI 1901) Yolande BOUCHET, Présidente

La Rouvière Bât D3, 83 Bd du Redon, 13009 Marseille

Tel. 07 87 12 62 06 Courriel : lsrmarseille@laposte.net Site : http://lsrmarseille.fr

ANNULE ET REMPLACE NOTRE PRECEDENTE FICHE



Jeudi 17 décembre 2026

Visite d'ALLAUCH

DE 9 H à 12 H

Rendez-vous à 9 H à la *Maison du Tourisme*

qui se situe à l'*Usine Electrique - Pôle Culturel* , où vous pourrez stationner gratuitement. Pour ceux qui viennent en bus le terminus du 144 (métro La Rose – ALLAUCH Village) est à quelques mètres de la Maison du Tourisme

Pour commencer, nous rejoindrons **l'esplanade *Frédéric Mistral*** pour vous présenter Allauch ainsi que ses moulins provençaux.

Ensuite, nous monterons jusqu'à la **chapelle Notre-*Dame du Château.*** Visite de la chapelle et son incroyable collection d'ex-voto. Son accès est payant (**2€ par visiteur**)

Après la visite de la chapelle nous redescendrons vers les ruelles typiques du ***Vieux Village*** qui regorgent d'histoires allaudiennes pour rejoindre la salle d'exposition du *Vieux Bassin* et découvrir la crèche animée de ***Gilbert Orsini*** , célèbre santonnier local. Son accès est payant (**2€ par visiteur)**

Pour finir, nous redescendrons au centre du village pour rejoindre **l'église *Saint Sébastien*** qui possède des œuvres d'art remarquables (si cérémonie en cours, la visite serait impossible). L'accès est gratuit. La visite se terminera aux alentours de **12h**.

ATTENTION !!! la montée à la chapelle n'est peut-être pas accessible à tout le monde : montée d'environ 1km de long avec un dénivelé positif de 100 m ; Durée à pied 15 mn
Pente raide et glissante. Il est recommandé d'avoir de bonnes chaussures avec semelles crantées.
Pour ceux qui ne monteront pas à la chapelle le rendez-vous est fixé à 9 H 45. Devant la Maison du Tourisme

INSCRIPTION IMPERATIVE AVANT LE 07 DECEMBRE 2026
par SMS à Martine Quichaud (06 49 02 30 13).

A préciser :
. Visite COMPLETE : 4 euros (à régler en espèces sur place.)
. Visite de la CRECHE uniquement : 2 euros (à régler en espèces sur place)
Votre inscription vous engage

LA VISITE NE PEUT AVOIR LIEU QU'AVEC UN MINIMUM DE 15 PERSONNES